



## EXPLOITATION DES AÎNÉS

*Éducaloi, en collaboration avec la Société Makivik, vous présente les **Minutes juridiques inuites**. Ces capsules juridiques visent à informer les femmes inuites de leurs droits ainsi que des recours judiciaires qui pourraient leur permettre de défendre ces droits.*

Emily passe prendre sa vieille tante Lizzie, avant de se rendre aux célébrations de Noël de la communauté.

Emily: Lizzie t'es pas encore prête, on va finir par être en retard à force que tu te trémousses de même. On jurerait que tu t'en vas à des noces (rires). A moins que ce soit pour le beau Jusipi que tu te démènes de même (rires)!

Lizzie : (elle rit) Arrête donc de me taquiner!

**(bruit de porte qui s'ouvre...)**

Emily: Ah! Bonjour Pauloosie!

Pauloosie : B'jour!..... Maman... j'ai besoin d'argent, prête-moi 100\$.

Lizzie (le ton d'Lizzie change dramatiquement) : Non, j'ai pas d'argent! Je reçois juste ma pension de vieillesse, comment veux-tu que je puisse t'en donner! Et puis, je t'ai déjà prêté 200\$ la semaine dernière et tu ne m'as pas encore remboursé...de toute façon tu ne me rembourses jamais l'argent que je te prête.

Pauloosie : Maman, niaise-moi pas! J'ai vraiment besoin de cet argent-là. Je sais que t'en as, ta pension vient de rentrer! « Envoye », prête-moi 100\$.

Lizzie (voix plus basse) : Pauloosie, tu sais ben que j'ai des choses à payer avec mon argent, le loyer, le téléphone, l'épicerie.

Pauloosie : Maman, je suis le seul de tes enfants qui s'occupe de toi! Je mérite ben ça!

Lizzie : Je te le dis, je ne peux pas t'en prêter. J'en aurai pas assez pour finir le mois.

Pauloosie : Tu veux que j'arrête de venir te voir? C'est ça que tu veux, être toute seule?...(le ton monte) Personne pour aller te chercher de la glace, personne pour t'aider quand tu vas faire ton épicerie... Hein! Tu trouves que j'en fais pas assez pour toi?...Si je ne suis pas là pour m'occuper de toi, tu sais que c'est ce qui t'attend!

Lizzie : Tiens prends ça, c'est tout ce que je peux te prêter pis reviens pu m'en demander! C'est la dernière fois.

Pauloosie : C'est pas avec ça que je vais aller bien loin mais bon, pour l'instant je vais m'en contenter. Salut!

**(bruit de la porte qui se ferme)**

Lizzie : Ça va pas pour lui. Tu sais depuis que sa femme l'a laissé, il est un peu dépressif!

Emily: N'essaie pas de l'excuser, ma tante. Je sais que Pauloosie n'est pas toujours dans son état normal mais j'ignorais qu'il était rendu à exploiter sa propre mère! Faut pas que tu endures ça. C'est de l'exploitation financière et tu dois te défendre!

Lizzie : Mais qu'est-ce que je peux faire? C'est mon fils après tout...

Emily: Je peux t'aider à signaler la situation à la Commission des droits de la personne qui fera une enquête. Si elle arrive à la conclusion que tu es victime d'exploitation, elle pourra trouver des solutions avec toi, ta famille et ton entourage afin que ça cesse et améliorer ta qualité de vie.

Lizzie : Est-ce que je peux faire autre chose en attendant ?

Emily: Nous pourrions contacter une intervenante des services sociaux au CLSC ou encore un agent local d'emploi et lui expliquer la situation, il pourra t'aider. En attendant, je te suggère de garder le moins possible d'argent à la maison. Ma mère pourrait t'aider, par exemple, à ouvrir un compte à la banque ou à la Co-op. Tu seras la seule personne à pouvoir retirer de l'argent de ce compte. Tu pourras par la suite y déposer ta pension de vieillesse une fois par mois et ne garder que le strict nécessaire avec toi.

Si vous êtes une personne aînée et que vous vivez une situation similaire, il faut défendre vos droits. Parlez-en à votre entourage, à votre famille ou à des intervenants travaillant auprès de vous. Ils pourront vous aider à vous renseigner et à signaler la situation aux intervenants sociaux du CLSC ou au bureau de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse de votre région au numéro sans frais 1-877-886-4400.

Les *Minutes juridiques inuites* ont pu être réalisées grâce à la collaboration financière du ministère de la Justice du Québec.